

L'an deux mil seize, le CINQ AVRIL à 19 h 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est assemblé en nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Louis BISCARRAT, Maire.

Etaient présents : Louis BISCARRAT – MAIRE – JC.AILLOT – GA.FLEURY – G.CLEMENSON – F.PANZA – M.QUESTA – Adjoint – G.RATAJEZAK – H.FAURE – L.CHAVANY – P.RELING – PR.MARTIN – S.CAPPEAU-FREJABUE – T.VERMEILLE – S.TRIBOLET – MC.FOLIO – P.BELMONTET – S.VANDEVOORDE – Conseillers Municipaux

Excusés représentés : C.MAFFRE par JC.AILLOT - A.DEL BASSO par F.PANZA - M.CHRETIEN par GA.FLEURY - C.ORTIZ par G.RATAJEZAK - S.MOLINET-LECLAIRE par L.BISCARRAT - E.CRETIN-RAFFET par G.CLEMENSON - A.PERIN par S.CAPPEAU-FREJABUE - L.BUFFA par S.TRIBOLET - F.LONG par L.CHAVANY

Secrétaire de séance : Hervé FAURE

Secrétaire de séance adjointe : Magalie LEFER – Directrice Générale des services qui ne participe pas aux débats

La séance est déclarée ouverte à 19 h 15.

01° - DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE :

Le Conseil Municipal désigne à l'unanimité M. Hervé FAURE en qualité de secrétaire de séance.

02° - PERSONNEL COMMUNAL - MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Approuvé à l'unanimité.

03° - MANIFESTATIONS CULTURELLES – FETE DE LA MUSIQUE :

M. BELMONTET demande si ces manifestations ont été prévues au budget.

M. PANZA répond que cela sera financé par l'enveloppe culture de 55 000 €.

M. RATAJEZAK ajoute qu'il a été demandé des subventions à la Région et au Département pour la journée provençale.

Approuvé à l'unanimité.

04° - HABITAT ET DEVELOPPEMENT – CONVENTION 2016 / 2017 :

Approuvé à l'unanimité.

05° - BAIL EMPHYTEOTIQUE A LA SOCIETE LANGA – PARC PHOTOVOLTAIQUE :

M. BELMONTET demande si à l'avenir, il est prévu d'agrandir cette zone.

Mme FLEURY : « Oui, si l'Etat est d'accord. »

M. le Maire : « L'Etat n'est pas favorable à agrandir la zone sous l'appellation Côtes-du-Rhône. »

M. VERMEILLE : « A-t-on une idée de la production attendue sur ce parc ? »

Renseignements pris auprès de la Société LANGA, la puissance est de 2600 Kw soit une production annuelle estimée à 3.5 GWh, soit un équivalent de consommation électrique par personne par an correspondant à 2 500 personnes.

Mme FLEURY précise que ce sont des panneaux fabriqués en France.

M. VERMEILLE : « C'est important car il y a eu des problèmes avec des panneaux fabriqués à l'étranger. »

Approuvé à l'unanimité.

	2016 -		COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 AVRIL 2016
--	---------------	--	--

06° - TAUX D'IMPOSITION 2016 : Approuvé à l'unanimité.

07° - ADOPTION DU REGIME DES PROVISIONS DES BUDGETS : Principal – Eau potable – Assainissement – Pompes funèbres 2016

Approuvé à l'unanimité.

08° - BUDGETS PRIMITIFS 2016 : Principal – Eau potable – Assainissement – Pompes funèbres 2016

Concernant le budget de la Ville, M. BELMONTET explique qu'il votera contre car il souhaiterait un investissement sur un pôle santé et qu'il faudrait se pencher sur la problématique de santé des Jonquiérois.

M. le Maire : « *Nous sommes sensibles à cette question et nous sommes favorables à ce type de projet mais le monde médical semble divisé et on ne peut pas investir pour du court ou moyen terme si l'on n'a pas des garanties du milieu médical.* »

M. BELMONTET : « *tout le monde est touché par ce problème à JONQUIERES ; nous y sommes sensibles ; d'autres communes l'ont fait.* »

M. VERMEILLE : « *On subit aujourd'hui le numerus clausus.* »

Mme CAPPEAU-FREJABUE : « *De plus, il y a aujourd'hui de nombreuses femmes médecin qui travaillent à temps partiel.* »

Le budget primitif principal 2016 de la Ville est adopté par 20 voix pour, 2 contre (P.BELMONTET – S.VANDEVOORDE) et 4 abstentions (T.VERMEILLE – MC.FOLIO – L.BUFFA – S.TRIBOLET).

Les budgets primitifs Eau Potable, Assainissement et Pompes Funèbres 2016 sont adoptés par 22 voix pour et 4 abstentions (T.VERMEILLE – MC.FOLIO – L.BUFFA – S.TRIBOLET).

09° - ADMISSION EN NON VALEUR DES TAXES D'URBANISME : Approuvé à l'unanimité.

10° - SUBVENTIONS 2016 : Approuvé à l'unanimité.

11° - TARIFS MUNICIPAUX 2016 : Approuvé à l'unanimité.

12° - TARIFS MUNICIPAUX 2016 DES POMPES FUNEBRES : Approuvé à l'unanimité.

13° - CREDITS SCOLAIRES 2016 : Approuvé à l'unanimité.

14° - GARANTIE D'EMPRUNT A L'OGEC NOTRE-DAME-CAUSANS – TRAVAUX D'AGRANDISSEMENT :

M. VERMEILLE : « *Actuellement, on se porte caution pour la maison de retraite. Y a-t-il d'autres emprunts que nous garantissons ?* »

M. PANZA répond qu'un bilan récapitulatif toutes les garanties d'emprunt accordées par la Mairie lui sera transmis par mail.

Approuvé à l'unanimité.

	2016 -		COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 AVRIL 2016
--	---------------	--	--

15° - SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT PUBLIC LOCAL 2016 – DEMANDE DE SUBVENTION

M. BELMONTET demande quelle sera l'utilisation à venir de l'ancienne crèche.

M. AILLOT répond que ces locaux accueilleront le service jeunesse ainsi que le périscolaire.

Approuvé à l'unanimité.

16° - CONTRAT DE SERVICE AVEC LA SOCIETE AGAP'PRO : Approuvé à l'unanimité.

17° - DOMAINE PUBLIC – CONSTITUTION D'UNE SERVITUDE AU PROFIT D'ERDF :

Approuvé à l'unanimité.

18° - CENTRE MULTI-ACCUEIL LA FARANDOLE – REGLEMENT INTERIEUR : Approuvé à l'unanimité.

En l'absence de questions supplémentaires, M. le Maire lève la séance à 20 h 30.

Fait à JONQUIERES le 2 Juin 2016,

Le Maire,
Louis BISCARRAT

Le secrétaire de séance,
Hervé FAURE

